



DÉLIBÉRATION 2022 - 008

Nombre de membres en exercice : **68**
Nombre de membres présents lors de la délibération : 44
Nombre de membres ayant donné procuration : 1
Nombre de membres remplacés par leurs suppléants : 5
Date de convocation : 23/03/2022
Date d'envoi à la SP de condom : 06/04/2022
Date d'affichage : 06/04/2022
Votes contre : 7
Votes pour : **38**
Abstentions :

L'an deux mille vingt-deux et le trente mars à vingt heures, le Comité Syndical Armagnac Ténarèze, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en son siège Z.I."Lauron" - Route de Nogaro - 32800 EAUZE, sous la présidence de **Monsieur Nicolas MELIET**, Président.

Présents : Mme ARSLANIAN Geneviève, Mr AXMANN Roland, Mr BEGUE Christophe, Mr BELLOT Daniel, Mr BEZERRA Gérard, Mme BRIANE Huguette, Mr CAZZOLA Bruno, Mme CHIVA Amandine, Mme CLAVE Gabrielle, Mme COLLADELLO Marie-Claire, Mme DELLA VALLE Valérie, Mme DHAINAUT Annie, Mr DUBOUCH Joël, Mr DURAND Georges-Manuel, Mr DONA Edouard, Mr ELLENA Aimé, Mme ESPERON Patricia, Mr ESPIAU Joël, Mr FALTRAUER Franck, Mr FASOLO Robert, Mr FERNANDEZ Xavier, Mr JAUMAIN Jérôme, Mr JORIEUX Michel, Mme LANEQUE Valérie, Mr LANSMANT Sébastien, Mr LEVIGNAC Georges, Mr LUSSAGNET Wilfried, Mr MEYROUS Jérôme, Mr MINIAYLO Pierre, Mme MONGIS Nadine, Mr MORANDIN Jacques, Mme NEGRINI Régine, Mme PENA Roselyne, Mme PETITJEAN Marion, Mr PHILIP Alain, Mr PIQUEMAL Vincent, Mr QUINTILLA Christophe, Mr RENARD Jean-Pierre, Michel ROUILHES, Mr SAINT-MARTIN Joël, Mme SOLARY Jacqueline, Mr TIMOTHEE Frédéric, Mr TOURNE Jean-Pierre, Mme TOURNIER Elisabeth.

Excusés remplacés par : Mr BOUE Guy remplacé par Monsieur Michel ROUILHES, Mme GAUCHE Laureta remplacée par Mr PIQUEMAL Vincent, Mme LABORDE Marie-Clémence remplacée par Mr LEVIGNAC Georges, Mme LABORDE NOYER Martine remplacée par Mme SOLARY Jacqueline, Mr LAFORE Michael remplacé par Mr MORANDIN Jacques.

Ayant donné procuration: Mr LABURTHE Michel a donné procuration à Mr FALTRAUER Franck.

Absents excusés: Mr ALBINET David, Mr CAZES Jérôme, Mme DESPAX Nelly, Mr GABAS Michel, Mr LABURTHE Michel, Mme LACAVE Delphine, Mr SCARAVETTI Henri, Mme TUMELERO Hélène, Mme LAUNET Alexandra (sans droit de vote).

Absents: Mr BENJADDI Miloud, Mr BEYRIES Philippe, Mr CARRE Michel, Mr. CECEILLE Gérard, Mr DULERM Pierre, Mr GIACOMAZZI Stéphane, GOURGUES Gérard, Mr LABARBE Lucien, Mr LAFFORGUE Mathieu, Mr LAMORT Pierre, Mr MAO Jean-Pierre, Mme MONDIN SEAILLES Christine, Mr MONTARET Jérôme, Mme PINSOLLES Nicole, Mr ROBERT François.

Participants sans droit de vote : Mr Stéphane DEMAY, conseiller des décideurs locaux, Mme NAYRAND Leslie, gestionnaire RH et comptabilité, Mr BOURDIOL Nicolas, responsable technique, Mme CAMPAGNOLLE Dorothée, DGS.

Secrétaire de séance : Mr BEGUE Christophe.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET EAU

Le Comité Syndical réuni sous la présidence de Mme ARSLANIAN Geneviève, 1^{ère} vice-présidente, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021 du **S.A.T. Eau** dressé par Monsieur Nicolas MELIET, Président du Syndicat Armagnac Ténarèze, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents(1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents(1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents(1)
Résultats reportés		425 876.37		1 093 346.09		1 519 222.46
Opération de l'exercice	3 320 003.65	3 321 753.94	801 915.79	592 304.83	4 121 919.44	3 914 058.77
TOTAUX	3 320 003.65	3 747 630.31	801 915.79	1 685 650.92	4 121 919.44	5 433 281.23
Résultats de clôture		427 626.66		883 735.13		1 311 361.79
Restes à réaliser			577 276.35		577 276.35	
TOTAUX CUMULES	3 320 003.65	3 747 630.31	1 379 192.14	1 685 650.92	4 699 195.79	5 433 281.23
RESULTATS DEFINITIFS		427 626.66		306 458.78		734 085.44

- 1) Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 2) Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 3) Vote et arrête, à la majorité, moins les voix de Mmes DHAINAUT Annie, ESPERON Patricia et de Mrs BEZERRA Gérard, DONA Edouard, FERNANDEZ Xavier, LANSMANT Sébastien, LEVIGNAC Georges qui votent contre, les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;

Ainsi fait et délibéré en séance publique aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Fait à EAUZE, le 31 mars 2022



La 1^{ère} vice-présidente,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032 553700240-20220330-2022-008-BF

Geneviève ARSLANIAN

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

Nombre de membres en exercice..... 68
 Nombre de membres présents..... 44
 Nombre de suffrages exprimés..... 45

VOTES : Pour..... 38
 Contre..... 4
 Abstentions.....

Date de convocation : 23/03/2022

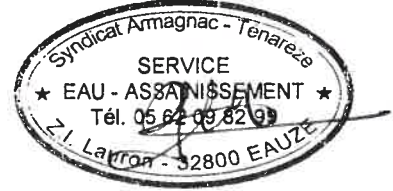
Présenté par MME ARSLANIAN GENEVIEVE,

A EAUZE le 30/03/2022

1 ERE VICE PRESIDENTE,

Délibéré par LE COMITE SYNDICAL réuni en session ORDINAIRE

A EAUZE le 30/03/2022



Les membres DU COMITE SYNDICAL ,

AXMANN ROLAND
DELEGUE

ARSLANIAN GENEVIEVE
1 ER VICE PRESIDENT

BELLOT DANIEL
DELEGUE

CARRE MICHEL
DELEGUE

DHAINAUT ANNIE
DELEGUE

DUBOUCH JOEL
DELEGUE

ESPERON PATRICIA
DELEGUE

FASOLO ROBERT
DELEGUE

GABAS MICHEL
DELEGUE

LABORDE NOYER MARTINE
DELEGUE

LAFFORGUE MATHIEU
DELEGUE

LUSSAGNET WILFRIED
DELEGUE

MEYROUS JEROME
DELEGUE

ALBINET DAVID
DELEGUE

BEGUE CHRISTOPHE
2 EME VICE PRESIDENT

BEZERRA GERARD
DELEGUE

CECEILLE GERARD
DELEGUE

DONA EDOUARD
DELEGUE

ELLENA AIME
DELEGUE

ESPIAU JOEL
DELEGUE

FERNANDEZ XAVIER
DELEGUE

LABARBE LUCIEN
DELEGUE

LABURTHE MICHEL
DELEGUE

LANEQUE VALERIE
DELEGUE

MAO JEAN PIERRE
DELEGUE

MONDIN SEAILLES CHRISTINE
DELEGUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

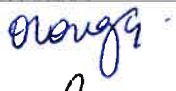
IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

MONGIS NADINE
DELEGUE



SAINT MARTIN JOEL
DELEGUE



TOURNE JEAN PIERRE
DELEGUE



BEYRIES PHILIPPE
DELEGUE



BRIANE HUGUETTE
DELEGUE



CAZZOLA BRUNO
DELEGUE



COLLADELO MARIE CLAIRE
DELEGUEE



DESPAX NELLY
DELEGUEE



FALTRAUER FRANCK
DELEGUE



GIACCOMAZZI STEPHANE
DELEGUE



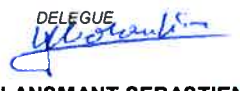
JAUMAIN JEROME
DELEGUE



LABORDE MARIE CLEMENCE
DELEGUEE



LAFORE MICHAEL
DELEGUE



LANSMANT SEBASTIEN
DELEGUE



MINIYALO PIERRE
DELEGUE



NEGRINI REGINE
DELEGUEE



PETITJEAN MARION
DELEGUEE



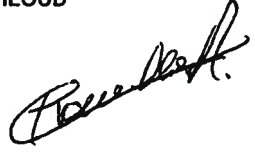
QUINTILLA CHRISTOPHE
DELEGUE



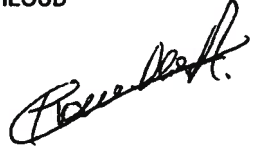
TIMOTHEE FREDERIC
DELEGUE



BENJADDI MILOUD
DELEGUE



BOUE GUY
DELEGUE



CAZES JEROME
3 EME VICE PRESIDENT



CHIVA AMANDINE
DELEGUEE



DELLA VALLE VALERIE
DELEGUEE



DURAND GEORGES MANUEL
DELEGUE



GAUCHE LAURETA
DELEGUEE



GOURGUES GERARD
DELEGUE



JORIEUX MICHEL
DELEGUE



LACAVE DELPHINE
DELEGUEE



LAMORT PIERRE
DELEGUE



MELIET NICOLAS
DELEGUE



MONTARET JEROME
DELEGUE



PENA ROSELYNE
DELEGUEE



PHILIP ALAIN
DELEGUE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D

PINSOLLES NICOLE
DELEGUEE

RENARD JEAN PIERRE
DELEGUE

ROBERT FRANCOIS
DELEGUE

SCARAVETTI HENRI
DELEGUE

TOURNIER ELISABETH
DELEGUEE

TUMELERO HELENE
DELEGUEE

CLAVE GABRIELLE
DELEGUE EAU ASST

DULERM PIERRE
DELEGUE EAU ASST

Certifié exécutoire par MME ARSLANIAN GENEVIEVE , compte tenu de la transmission en préfecture, le 06/04/2022
, et de la publication le 06/04/2022 .

A EAUZE le 30/03/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2021

L'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le Syndicat Armagnac Ténarèze par cet article. Elle sera disponible sur le site internet du syndicat *sat32.fr*

Eléments de contexte

Le Syndicat Armagnac Ténarèze (SAT) est un **syndicat mixte fermé à la carte** (article L.5212-16 du CGCT).

Chaque membre peut, dans la limite de son territoire, transférer au Syndicat Armagnac Ténarèze, tout ou partie des compétences exercées par celui-ci.

Son objectif est de garantir aux usagers la qualité, la continuité et la pérennité des services d'eau potable et d'assainissement, tout en contenant le prix de ces services.

Il assure en effet la production, le traitement et la distribution de l'eau potable pour les communes de Beaumont, Bretagne-d'Armagnac, Castelnau-d'Auzan-Labarrère, Cazeneuve, Eauze, Fourcès, Gondrin, Lagrault-du-Gers, Laressingle, Larroque-sur-l'Osse, Lauraët, Montréal, Mouchan, Réans, ainsi que l'assainissement collectif et non collectif (sauf pour les communes de Beaumont, Larressingle et Mouchan relevant de la Communauté de communes de la Ténarèze pour la gestion de l'assainissement non collectif et Réans relevant de la Communauté de communes du Grand Armagnac).

En ce qui concerne l'assainissement non collectif, la Communauté de communes du Grand Armagnac adhère également pour les communes de Bascous, Courrensan, Lannepax, Noulens, Ramouzens et Séailles.

L'exploitation de ces services est gérée en **Régie**.

La **principale ressource** du syndicat est la **vente d'eau**.

Le syndicat fonctionne avec le budget principal, Eau potable, et deux budgets annexes, Assainissement collectif et Assainissement non collectif, conformément à la nomenclature comptable M49.

Au 1^{er} janvier 2021, le Service public d'eau potable desservait **6 787 abonnés**, contre 6 517 au 1^{er} janvier 2020 (+270), pour **une population totale de 10 671 habitants** au 1^{er} janvier 2021 contre 10 416 habitants au 1^{er} janvier 2020 (+ 255).

L'augmentation de + 4.1 % des abonnés est en partie liée à l'arrivée de nouveaux habitants dans son périmètre, mais également au dynamisme de la construction, de la rénovation et plus globalement des mutations immobilières.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Révisé le : 06/04/2022
Affichage : 06/04/2022

Présentation des comptes administratifs 2021

Le compte administratif soumis au vote du Conseil syndical le 30 mars 2022 retrace l'exécution budgétaire au cours de l'exercice comptable 2021.

Ce compte administratif est en concordance avec le compte de gestion établi par le comptable public.

1/COMPTE ADMINISTRATIF CONSOLIDE

Le **compte administratif consolidé** comprenant le compte administratif du budget principal de l'eau potable et les comptes administratifs des budgets annexes de l'assainissement collectif et de l'assainissement non collectif se présente de la manière suivante :

	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
Libellés	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents(1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents(1)	Dépenses ou déficits (1)	Recettes ou excédents(1)
Résultats reportés de l'exercice	4 574.50 4 282 621.37	883 368.23 4 376 207.03	1 223 916.74	1 257 906.01 862 651.85	4 574.50 5 506 538.11	2 141 274.24 5 238 858.88
TOTAUX	4 287 195.87	5 259 575.26	1 223 916.74	2 120 557.86	5 511 112.61	7 380 133.12
Résultats de clôture Restes à réaliser		972 379.39	577 276.35	896 541.12	577 276.35	1 878 069.51
TOTAUX CUMULES	4 287 195.87	5 259 575.26	1 801 193.09	2 120 557.86	6 088 388.96	7 380 133.12
RESULTATS DEFINITIFS		972 379.39		319 364.77		1 291 744.16

2/COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EAU

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de **734 085.44 euros** se décomposant comme suit :

- ✓ Fonctionnement : 427 626.66 €
- ✓ Investissement : 306 458.78 €

2.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant de l'ensemble des services du syndicat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

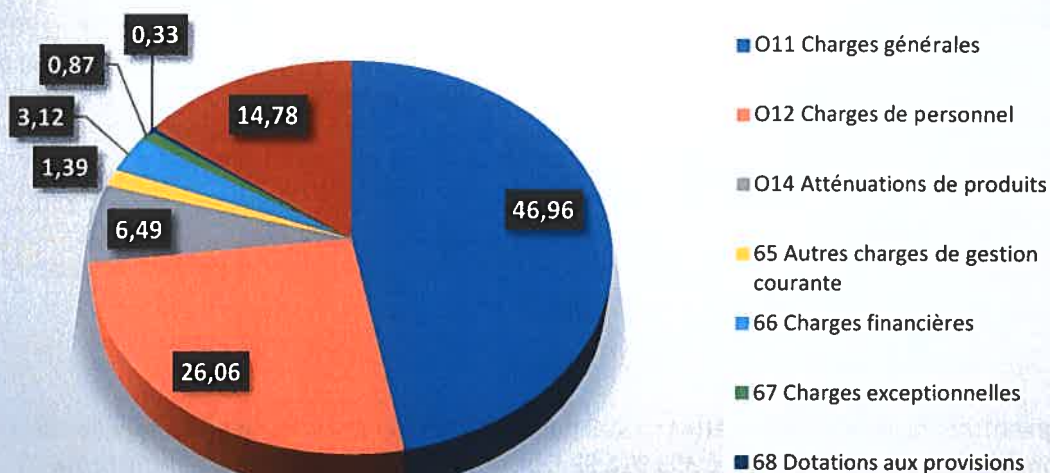
Affichage : 06/04/2022

2.1.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement 2021 s'élèvent à 3 320 003.65 €

DEPENSES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
O11	Charges à caractère générale	1 651 000	1 559 337,56	46,96%
60	Achats	475 000	428 452,46	
61	Services extérieurs(locations, entretien bâtiments...)	191 500	186 813,62	
62	Autres services extérieurs (affranchissements, télécom, reversement budg. Ass.coll.)	902 700	862 798,72	
63	Impôts et taxes	81 800	81 272,76	
O12	Charges de personnel	892 420	865 249,07	26,06%
O14	Atténuations de produits	216 000	215 731	6,49%
65	Autres charges de gestion courante	56 000	46 437,99	1,39%
Total des dépenses de gestion des services		2 815 420	2 686 755,62	
66	Charges financières	113 975	103 442,89	3,12%
67	Charges exceptionnelles	58 500	29 150,31	0,87%
68	Dotations aux provisions et dépréciations	10 000	10 000	0,33%
O22	Dépenses imprévues	53 738,37		
Total des dépenses réelles d'exploitation		3 051 633,37	2 829 348,82	
O23	Virement à la section d'investissement			
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	490 656,00	490 654,83	14,78%
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		490 656,00	490 654,83	
TOTAL		3 542 289,37	3 320 003,65	100,00%
D002 Déficit d'exploitation reporté N-1				

Dépenses de fonctionnement 2021



- O11 Charges générales
- O12 Charges de personnel
- O14 Atténuations de produits
- 65 Autres charges de gestion courante
- 66 Charges financières
- 67 Charges exceptionnelles
- 68 Dotations aux provisions

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
 932-259206240-20220330-2022-008-BF
 Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022
 Affichage : 06/04/2022

Chapitre 011 : Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services.

Il comprend l'eau, l'électricité, le téléphone, le carburant, les fournitures administratives, les frais d'affranchissement, les fournitures et travaux d'entretien des bâtiments, les primes d'assurances, les prestations d'intervenants extérieurs (audit du personnel, honoraires d'avocat...), mais également la part reversée au budget de l'assainissement collectif sur les factures d'eau (article 6288)

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel (rémunérations, charges salariales et patronales, caisse de retraite, médecine du travail et assurance du risque statutaire), ainsi que la participation au SPANC pour la mise à disposition partielle de l'agent affecté à ce service.

19 agents ont été rémunérés sur le budget de l'eau, mais cela n'équivaut pas à 19 équivalents temps plein, car il y a eu des départs et des arrivées en cours d'année.

Les charges de personnel représentent 26.06 % des dépenses totales et 30.58 % des dépenses réelles d'exploitation.

Chapitre 014 : L'atténuation de produits est essentiellement constituée par le reversement de la redevance de l'eau à l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Chapitre 65 : Ce chapitre retrace le versement des indemnités et cotisations des élus du SAT pour 23 864.95 € et le solde représente l'admission de créances en non valeurs ou des créances éteintes.

Chapitre 66 : Ce chapitre représente les intérêts de la dette.

Chapitre 67 : Ce chapitre comprend les charges exceptionnelles comme les annulations de titre sur exercices antérieurs.

Chapitre 68 : Ce chapitre concerne les provisions pour dépréciation des éléments d'actif circulants.

Tous ces chapitres constituent les dépenses réelles d'exploitation du syndicat.

Structure de la dette :

La dette est une dette à taux fixes composée de **5 emprunts** réalisés auprès du Crédit agricole en 2008 et 2010, de la Banque populaire occitane en 2017 et 2019, et auprès de la Banque postale en 2021, afin de financer le forage d'Eauze, le réservoir du Duret, la station de Bernède et l'achat d'une pelle 10 tonnes.

- Le capital restant dû au 31/12/2021 est de **3 644 828.08 €**.
- Annuité 2021 : 391 352.03 €
Capital : 283 971.11€ Intérêts : 107 380.92€ (hors ICNE)
- Dernière annuité : 2036
- Capacité de désendettement : 10.46 ans (seuil de vigilance*)

**Le seuil d'alerte se situe à 11-12 ans.*

Le niveau de **l'épargne brute** (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement, hors travaux en régie) s'élève à **353 911.93 €** et celui de **l'épargne nette** (Epargne brute déduction faite du remboursement de la dette) à **69 940.82 €**.

Le chapitre 042 retrace les opérations d'ordre entre sections notamment l'amortissement des immobilisations à hauteur de 483 168.80 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

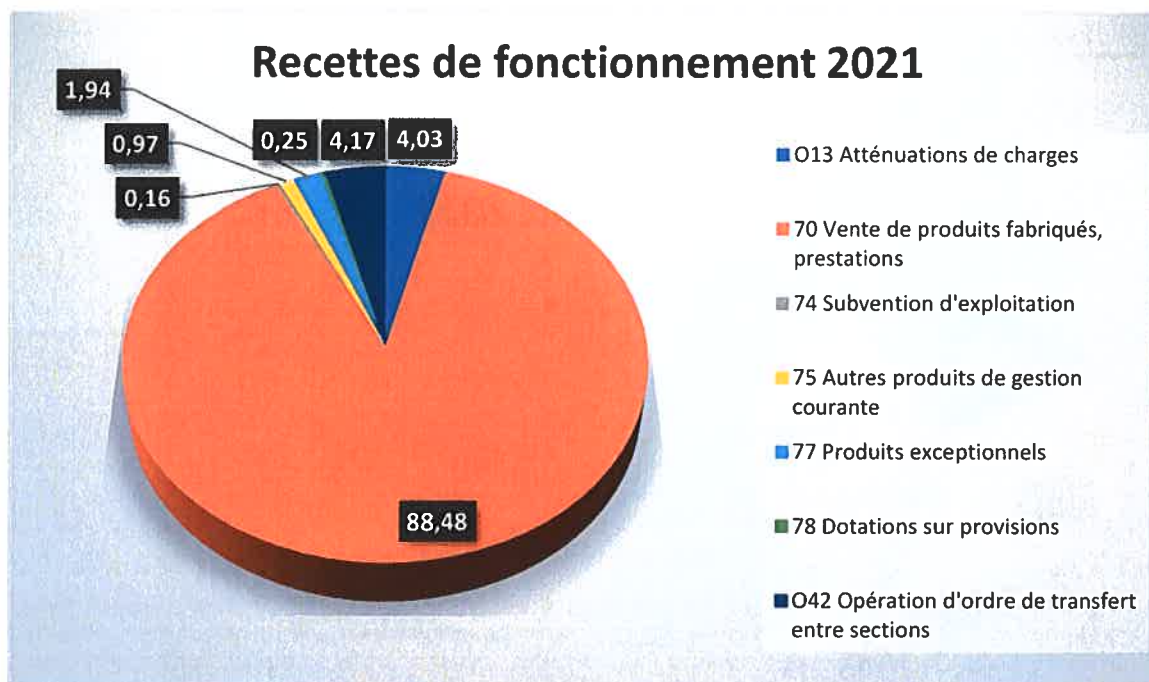
1637-253200340-202209301-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022
Affichage : 06/04/2022

2.1.2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
O13	Atténuations de charges	59 337	133 932,62	4,03%
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	2 756 434	2 938 935,23	88,48%
74	Subvention d'exploitation		5 460	0,16%
75	Autres produits de gestion courante	5 000	32 093,49	0,97%
Total des recettes de gestion des services		2 820 771	3 110 421,34	
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	30 200	64 380,70	1,94%
78	Dotations sur provisions et sur dépréciations	10 000	8 459,71	0,25%
Total des recettes réelles d'exploitation		2 860 971,00	3 183 261,75	
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	255 442,00	138 492,19	4,17%
Total des recettes d'ordre d'exploitation		255 442,00	138 492,19	
TOTAL		3 116 413,00	3 321 753,94	100,00%
RD002 Excédent d'exploitation reporté N-1		425 876,37		



Chapitre 013 : Il comprend les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts de maladie et accidents de travail pour un montant de 43 833.66 €. Le solde du compte représente la variation des stocks.

Chapitre 70 : Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par la vente de l'eau et les autres produits de service (locations de compteurs, locations diverses...)

Chapitre 74 : Ce chapitre correspond au versement d'une subvention d'exploitation de l'Agence de l'eau vouée à disparaître pour l'avenir.

Chapitre 75 : Il concerne les loyers des antennes de téléphonie.

Chapitre 77 : Ce dernier concerne les recouvrements sur les créances admises en non-valeur et les produits de cessions de véhicules du SAT.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

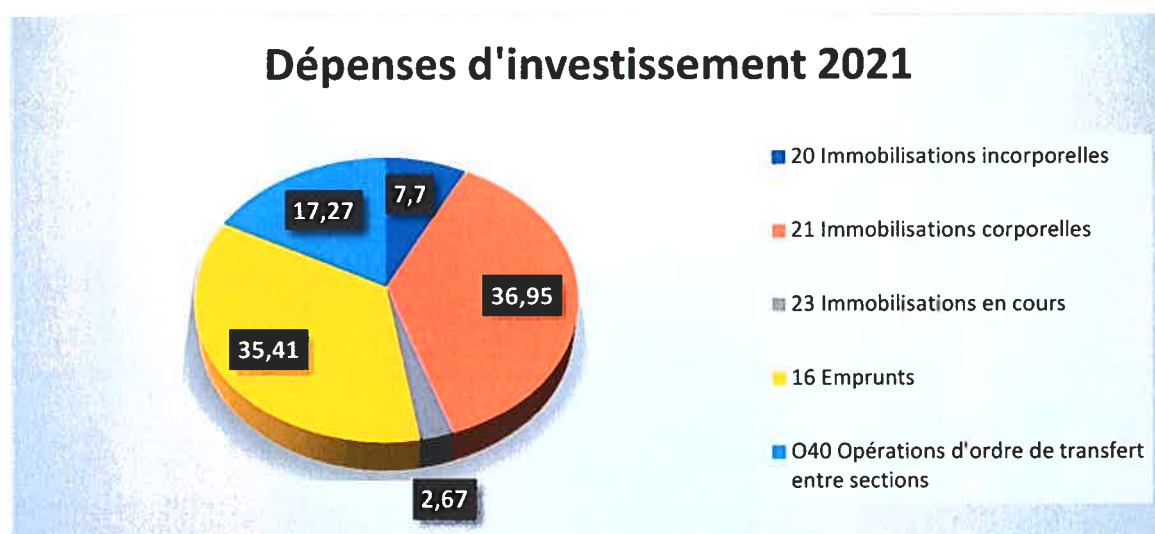
Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

2.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

2.2.1 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
20	Immobilisations corporelles	344 700	61 690,00	7,70%
21	Immobilisations corporelles	1 069 101	296 327,03	36,95%
23	Immobilisations en cours	150 000	21 435,46	2,67%
Total des dépenses d'équipement		1 563 801	379 452,49	
16	Emprunts et dettes assimilées	283 972	283 971	35,41%
O20	Dépenses imprévues	66 301		
Total des dépenses financières		350 273	283 971,11	
Total des dépenses réelles d'investissement		1 914 074,00	663 423,60	
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	255 442,00	138 492,19	17,27%
O41	Opérations patrimoniales	2 000,00		
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		257 442,00	138 492,19	
TOTAL		2 171 516,00	801 915,79	100,00%
D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				



Le **chapitre 20** a concerné essentiellement des études de faisabilité pour le dossier d'extension des bureaux, mais également pour la réhabilitation du forage de Laurio, pour le forage de Fourcès et la mise en place de la télérelève.

155 225 € sont inscrits en **restes à réaliser** sur 2022 au niveau de ce chapitre.

Le chapitre 21 est constitué des travaux sur les réseaux et les bâtiments, ainsi que de l'achat de matériels d'exploitation et de véhicules.

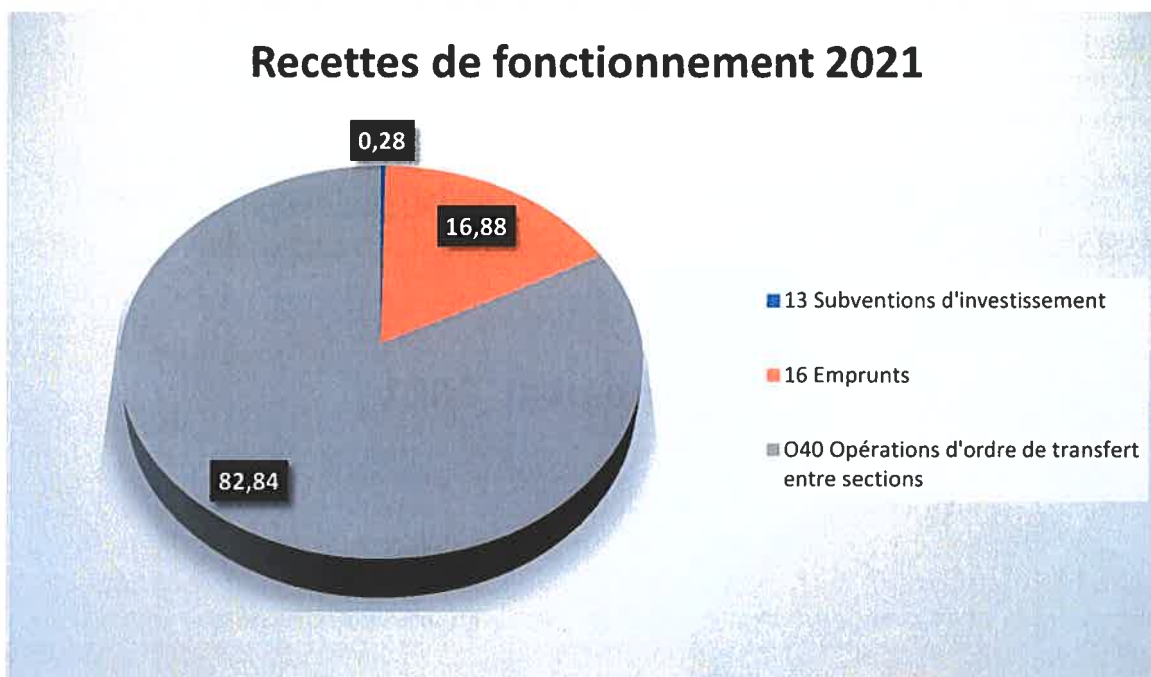
Les restes à réaliser sur 2022 s'élèvent à **422 051.35 €**, dont 400 000 € au titre du projet de télérelève.

Globalement les restes à réaliser, c'est-à-dire les études et travaux engagés sur 2021, qui seront réalisés en 2022, représentent une somme de 577 276.35 €.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
032-233200240-20220330-2022-008-BF
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/04/2022
Affichage : 06/04/2022

2.2.2 RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
13	Subventions d'investissement	85 513	1 650,00	0,28%
16	Emprunts et dettes assimilées	500 000	100 000,00	16,88%
Total des recettes d'équipement		585 513	101 650,00	
Total des recettes financières				
Total des recettes réelles d'investissement		585 513,00	101 650,00	
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	490 656,00	490 654,83	
O41	Opérations patrimoniales	2 000,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		492 656,00	490 654,83	82,84%
TOTAL		1 078 169,00	592 304,83	100,00%
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		1 093 346,09		



L'emprunt de 100 000 € a servi à financer l'achat d'un tractopelle 10 tonnes.

3/COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de

560 030.95 euros se décomposant comme suit :

- ✓ Fonctionnement : 548 363.88 €
- ✓ Investissement : 11 667.07 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

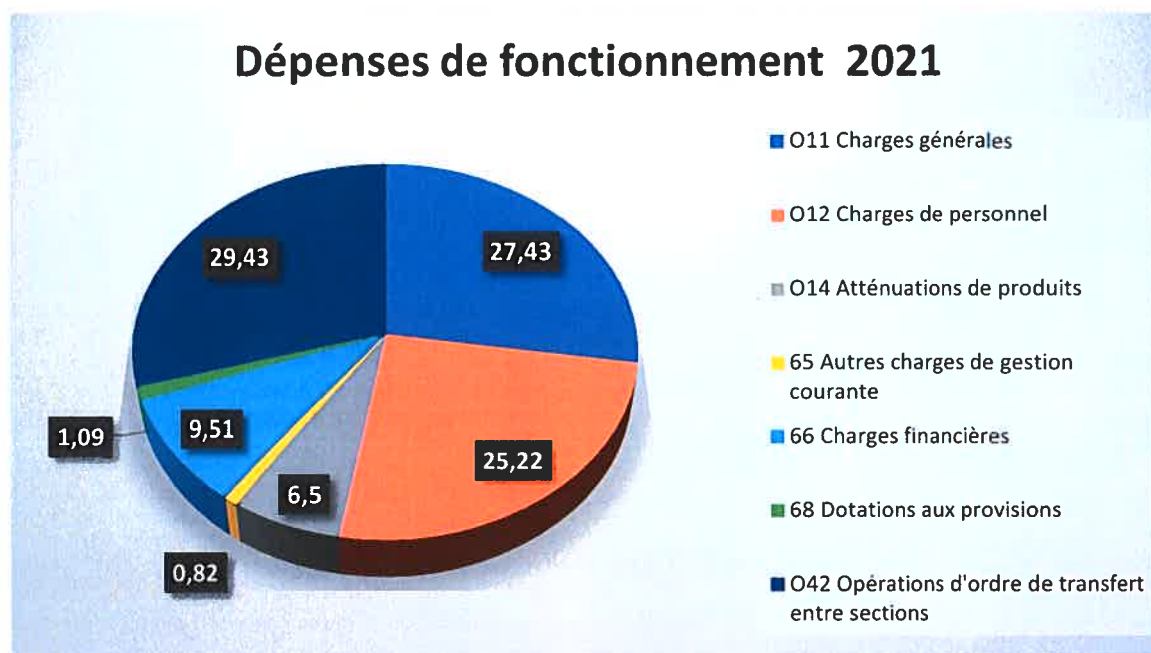
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

3.1.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
O11	Charges à caractère générale	443 165	251 965,71	27,43%
60	Achats	174 015	108 594,61	
61	Services extérieurs(locations, entretien bâtiments...)	194 000	127 181,10	
62	Autres services extérieurs (affranchissements, télécom, reversement budg. Ass.coll.)	74 150	16 190,00	
63	Impôts et taxes	1 000		
O12	Charges de personnel	280 000	231 659,52	25,22%
O14	Atténuations de produits	60 000	59 722	6,50%
65	Autres charges de gestion courante	20 010	7 583,28	0,82%
Total des dépenses de gestion des services		803 175	550 930,51	
66	Charges financières	97 412	87 411,92	9,51%
67	Charges exceptionnelles	20 000		
68	Dotations aux provisions et dépréciations	10 000	10 000	1,09%
O22	Dépenses imprévues	60 874,86		
Total des dépenses réelles d'exploitation		991 461,86	648 342,43	
O23	Virement à la section d'investissement	100 000,00		
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	270 348,00	270 346,29	29,43%
Total des dépenses d'ordre d'exploitation		370 348,00	270 346,29	
TOTAL		1 361 809,86	918 688,72	100,00%
D002 Déficit d'exploitation reporté N-1				



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

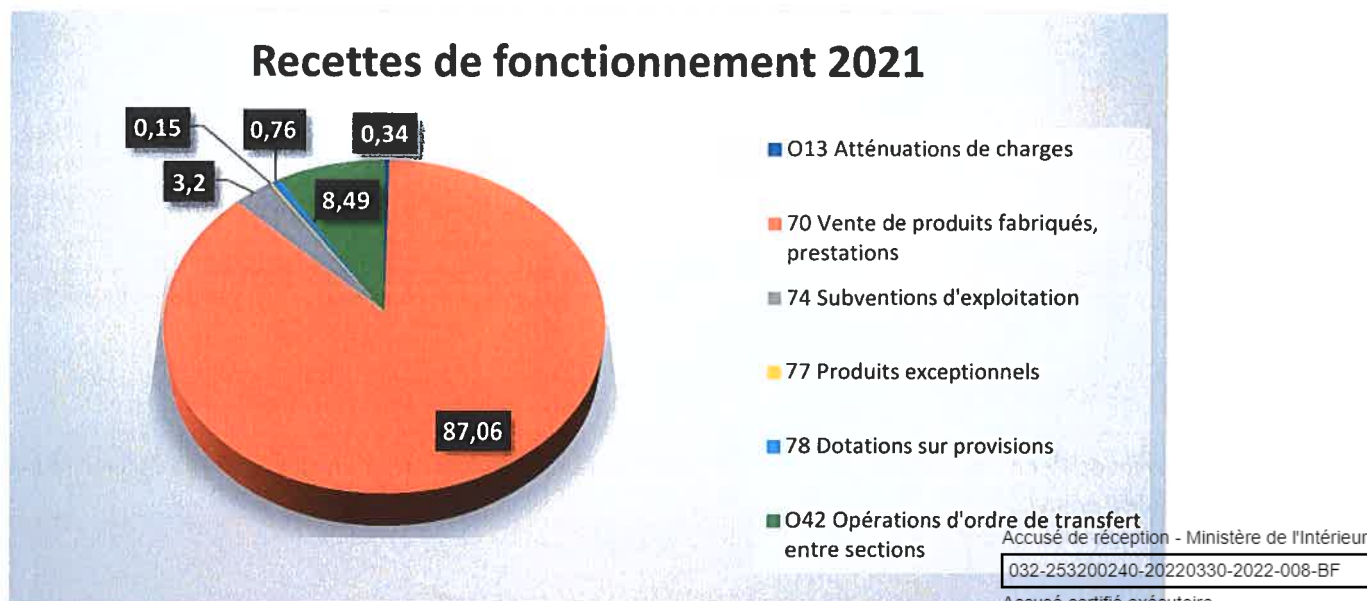
Les chapitres du budget de l'assainissement collectif se comportent comme ceux du budget de l'eau. 6 agents sont affectés au service de l'assainissement collectif. Ramenés au total des dépenses, cela représente 25.22 %, et aux seules dépenses réelles à 35.73 %.

3 emprunts constituent la dette à taux fixes. Ces derniers ont été réalisés auprès du Crédit agricole en 2008 et 2009 et de la Banque populaire occitane en 2017, afin de financer les stations de traitement des eaux usées de Larroque et d'Eauze, et l'extension du réseau à Arquizan, Balarin et Lauraët.

- Le capital restant dû au 31/12/2021 est de **3 003 335.31 €**.
- Annuité 2021 : 310 772.66 €
Capital : 220 874.41€ Intérêts : 89 898.25€ (hors ICNE)
- Dernière annuité : 2036
- Capacité de désendettement : 10.90 ans (seuil de vigilance)

3.1.2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
O13	Atténuations de charges	4 100	3 406,32	0,34%
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	770 715	878 895,84	87,06%
74	Subvention d'exploitation	5 529	32 320,00	3,20%
75	Autres produits de gestion courante	500	0,53	
Total des recettes de gestion des services		780 844	914 622,69	
76	Produits financiers		11,91	
77	Produits exceptionnels		1 495,01	0,15%
78	Dotations sur provisions et sur dépréciations	10 000	7 660,90	0,76%
Total des recettes réelles d'exploitation		790 844,00	923 790,51	
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections	113 474,00	85 770,23	8,49%
Total des recettes d'ordre d'exploitation		113 474,00	85 770,23	
TOTAL		904 318,00	1 009 560,74	100,00%
RD002 Excédent d'exploitation reporté N-1		457 491,86		

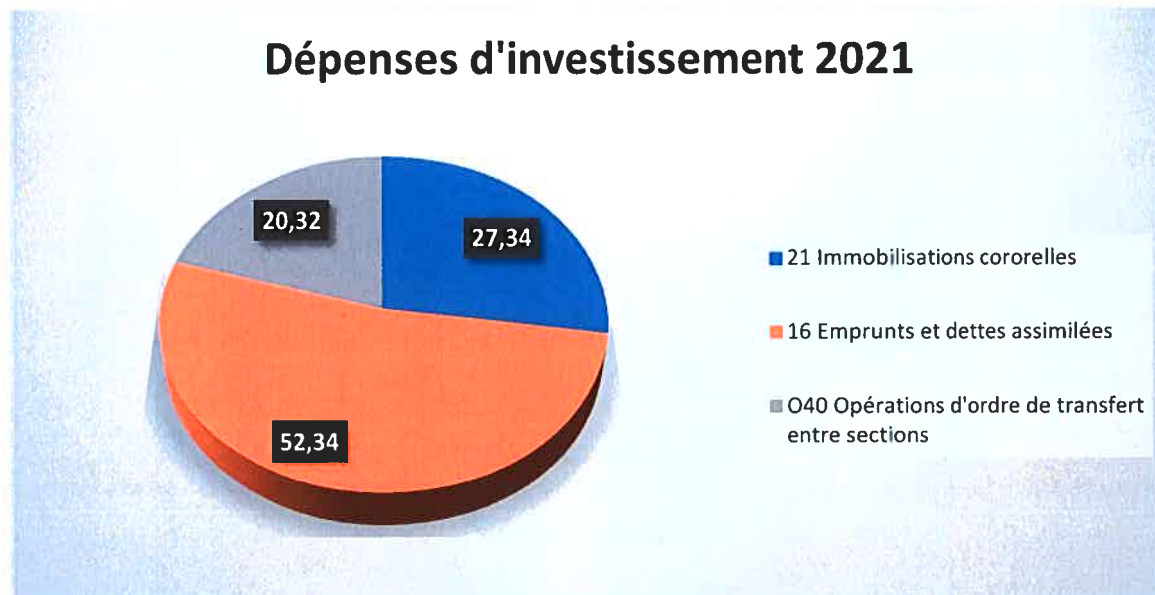


Ce budget bénéficie d'un reversement d'une partie de la vente d'eau depuis le budget principal. En 2021, les subventions d'exploitation se sont encore élevées à 32 320 €, mais ces dernières sont appelées à disparaître.

Le niveau de l'**épargne brute** (excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement hors travaux en régie) s'élève à **275 448.08 €** et celui de l'**épargne nette** (Epargne brute déduction faite du remboursement de la dette) à **54 573.67 €**.

3.2.1 DEPENSES D'INVESTISSEMENT

DEPENSES			
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés
20	Immobilisations incorporelles	77 500	
21	Immobilisations corporelles	211 320	115 356,31
23	Immobilisations en cours		
<i>Total des dépenses d'équipement</i>		288 820	115 356,31
16	Emprunts et dettes assimilées	220 875	220 874
O20	Dépenses imprévues		
<i>Total des dépenses financières</i>		220 875	220 874,41
<i>Total des dépenses réelles d'investissement</i>		509 695,00	336 230,72
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	113 474,00	85 770,23
O41	Opérations patrimoniales	1 000,00	
<i>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</i>		114 474,00	85 770,23
TOTAL		624 169,00	422 000,95
<i>D001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</i>			



Les principaux investissements réalisés ont concerné l'achat d'un hydro cureur, d'un camion Renault avec sa benne et d'un véhicule Berlingo.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

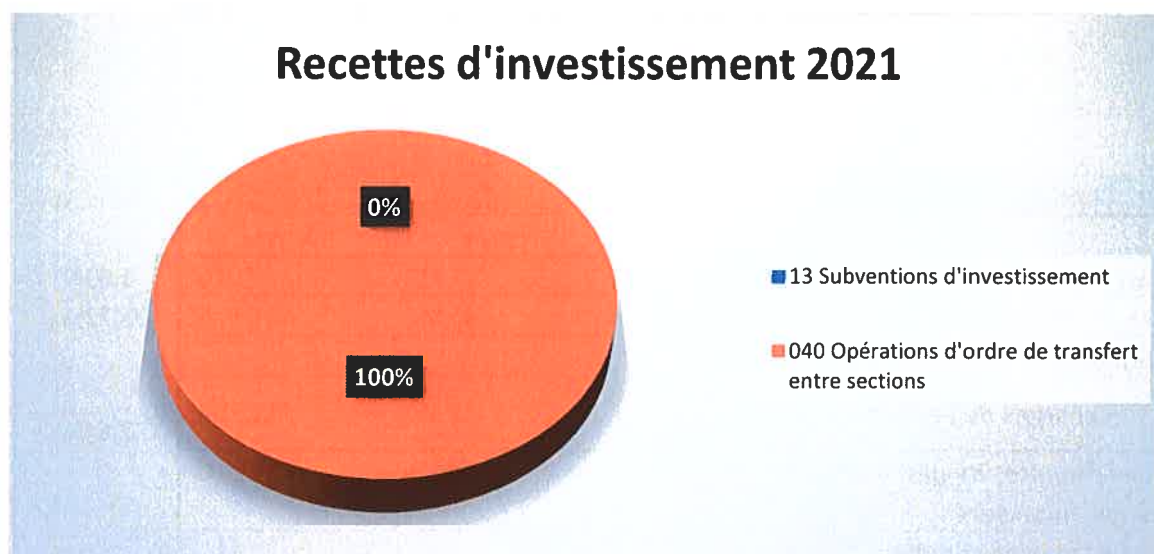
Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

3.2.2 RECETTES D'INVESTISSEMENT

RECETTES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
13	Subventions d'investissement	37 500	0,73	0,01%
16	Emprunts et dettes assimilées	52 000		
Total des recettes d'équipement		89 500	0,73	
Total des recettes financières				
Total des recettes réelles d'investissement		89 500,00	0,73	
O21	Virement de la section d'exploitation	100 000,00		
O40	Opérations d'ordre de transfert entre sections	270 348,00	270 346,29	
O41	Opérations patrimoniales	1 000,00		
Total des recettes d'ordre d'investissement		371 348,00	270 346,29	99,99%
TOTAL		460 848,00	270 347,02	100,00%
R001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		163 321,00		

Il n'y a pas eu d'emprunt.



4/ COMPTE ADMINISTRATIF DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

A la clôture de l'exercice 2021, le compte administratif du budget principal fait apparaître un résultat global de **-2 372.23 euros** se décomposant comme suit :

- ✓ Fonctionnement : -3 611.15 €
- ✓ Investissement : 1 238.92 €

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

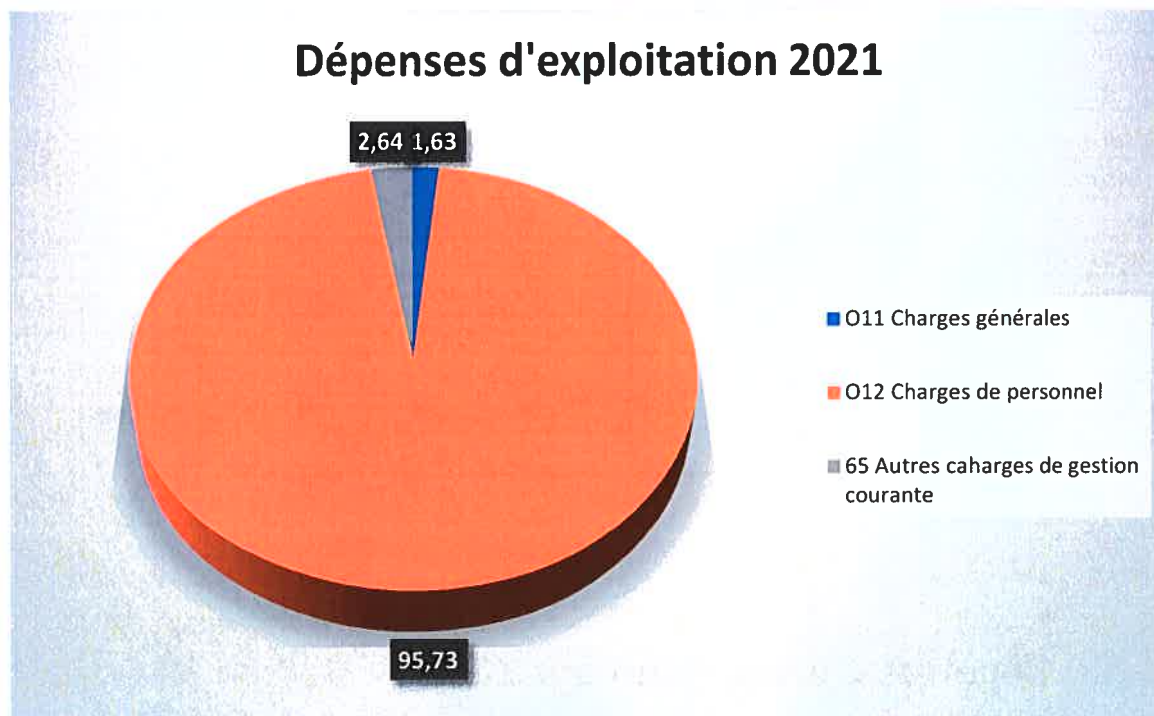
Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

4.1 SECTION DE FONCTIONNEMENT

4.1.1 DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



DEPENSES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
O11	Charges à caractère générale	718	718,00	1,63%
O12	Charges de personnel	45 550	42 053,05	95,73%
O14	Atténuations de produits			
65	Autres charges de gestion courante	1 357	1 157,95	2,64%
Total des dépenses de gestion des services		47 625	43 929,00	
66	Charges financières			
67	Charges exceptionnelles			
68	Dotations aux provisions et dépréciations			
O22	Dépenses imprévues			
Total des dépenses réelles d'exploitation		47 625,00	43 929,00	
O23	Virement à la section d'investissement			
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Total des dépenses d'ordre d'exploitation				
TOTAL		47 625,00	43 929,00	100,00%
D002 Déficit d'exploitation reporté N-1		4 574,50		

Les dépenses de fonctionnement de ce budget sont essentiellement constituées par le salaire d'un agent affecté au SPANC.

Les charges à caractère générale représentent une participation aux frais de télécommunication, d'affranchissement, de nettoyage des locaux, à laquelle s'ajoutent les frais de carburant facturée par le budget de l'Eau.

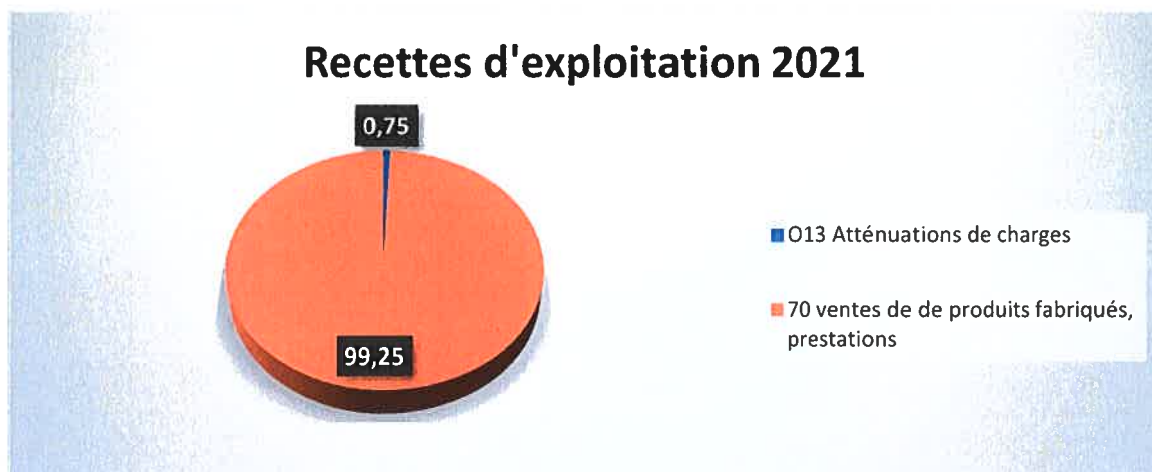
Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Région Occitanie
Affiché le 06/04/2022

4.1.2 RECETTES DE FONCTIONNEMENT

RECETTES				
Chapitres	Libellés	BP 2021	Réalisés	
O13	Atténuations de charges		336,00	0,75%
70	Ventes de produits fabriqués, prestations	52 199	44 556,35	99,25%
74	Subvention d'exploitation			
75	Autres produits de gestion courante			
Total des recettes de gestion des services		52 199	44 892,35	
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels			
78	Dotations sur provisions et sur dépréciations			
Total des recettes réelles d'exploitation		52 199,00	44 892,35	
O42	Opérations d'ordre de transfert entre sections			
Total des recettes d'ordre d'exploitation		0,00	0,00	
TOTAL		52 199,00	44 892,35	100,00%
RD002 Excédent d'exploitation reporté N-1				



La vente de produits et prestations se décomposent entre la réalisation des diagnostics et des contrôles pour 23 529.82 € et le remboursement par le budget de l'eau d'une partie de la rémunération de l'agent du SPANC mis à disposition sur d'autres missions, soit 21 026.53 €.

4.2 SECTION D'INVESTISSEMENT

En 2021, aucune opération n'a été réalisée dans le budget du SPANC au niveau de la section d'investissement, qui reporte un excédent de clôture de 1 238.92 €.

Fait à EAUZE, le 30 mars 2022

Le Président,

SERVICE
EAU - ASSAINISSEMENT
Tel. 05 62 09 82 99
32800 EAUZE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

Nicolas MELIET

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

ÉTAT DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT ENGAGÉES NON MANDATÉES

BUDGET EAU N° 823 00

COMPTES ADMINISTRATIFS DU SYNDICAT 2021

CERTIFICAT ADMINISTRATIF N°42

Syndicat Armagnac Ténarèze

Article budgétaire	Nature de la dépense	Créancier	N° du bon de commande ou marché	Date de l'inscription	Dépenses engagées	Dépenses mandatées au 31 décembre	Dépenses engagées au 31 décembre
217531	RENOUVELLEMENT DES COMPTEURS D' EAU POTABLE AVEC DEPLOIEMENT, GESTION ET MAINTENANCE D'UN SYSTEME DE RELEVÉ A DISTANCE	SUEZ Smart Solutions 38, rue du Président Wilson 78230 Le Pecq	2021-FOUR-001	04/10/2021	414 450€	14 450€	400 000€
2031	ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR D'EAU POTABLE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE INTERCOMMUNAL	BDEE 9, rue Caussade 65600 SEMEAC	2021-ETUD-001	03/08/2021	155 225€	/	155 225€
21561	REMPLACEMENT DE L'AUTOMATE STATION DE POMPAGE DE BERNEDE	SIRCEA ZAC Des Landes- Avenue du Crabère 31800 ESTANCARBON	21-000240	22/12/2021	10250,79€	/	10250,79€
21531	FOURNITURE ET ASSEMBLAGE DE TUYAUTERIE	CMS 30 bis rue MOTTA DI LIVENZA 32600 L'ISLE JOURDAIN	2020/08112	21/12/2021	11800,56€	/	11800,56€
TOTAL ⇨							577 276,35 €

ARRETE LE PRESENT ETAT A LA SOMME DE (montant de la colonne C) : CINQ CENTIS SOIXANTE DIX SEPT EUROS ET TRENTÉ CINQ CENTIMES

Comptable assignataire, Trésorerie de CONDOM

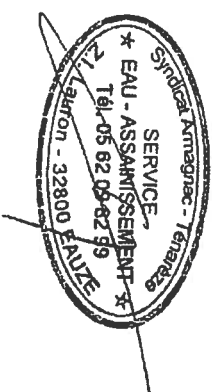
Cachet du Syndicat

Fait le 12/01/2022

Signature du Président

FAITH BABOU
Inspecteur Distingné

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE CONDOM
2, Rue Anatole France
32100 CONDOM



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

20220330-2022-008-BF

Certifié exécutoire

Reçu par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

032-253200240-20220330-2022-008-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/04/2022

Affichage : 06/04/2022